



Finances privées

SENIORS

Un gisement d'économies

Pour les plus de 60 ans aux patrimoines diversifiés et conséquents, le gain avec les banques en ligne est loin d'être négligeable. La contrepartie : une autonomie renforcée.

En théorie, 68 ans, c'est le bel âge : les enfants sont partis, la carrière est bouclée et, quand on appartient à la génération qui quitte actuellement le marché du travail, on peut encore compter sur une retraite à peu près décente. **Pourtant, selon Cédric Langlois, consultant spécialiste de la banque de détail au cabinet Investance, « à cet âge-là, le patrimoine est en général bien diversifié et on a souvent besoin d'un conseil global, ce que n'offrent pas nécessairement les banques en ligne. C'est pourquoi elles sont plutôt destinées aux seniors les plus autonomes ».**

Inutile de compter sur les banques en ligne, donc, pour obtenir un conseil pointu sur la clause bénéfi-



Cédric Langlois,
spécialiste
de la banque de détail
à Investance.

**«La garantie
bancaire
s'exerce jusqu'à
100 000 euros :
avec ce niveau
de patrimoine, il
vaut mieux avoir
au moins deux
banques, en ligne
ou en agence.»**

ciaire d'un contrat d'assurance-vie ou l'optimisation de sa fiscalité. Et pourtant, elles séduisent bon nombre de seniors. A Boursorama Banque, 20% des nouveaux clients

ont plus de 60 ans. Le principal argument : les prix. Avec leur large palette de produits d'épargne et de services, elles permettent de réaliser de belles économies. Leurs tarifs sur les transactions boursières sont imbattables et leurs contrats d'assurance-vie, qui donnent accès aux meilleurs fonds du marché, sont aussi les moins chargés en frais. Sur un patrimoine conséquent, le gain n'est pas négligeable.

Méfiance toutefois : lorsque les sommes en jeu sont importantes, mieux vaut diversifier ses banques et ses compagnies d'assurances... Attention, les contrats d'assurance-vie de Boursorama, ING Direct et Monabanq sont tous assurés par la même compagnie : Generali. **H. B.**



Ce que leur facturent les banques en ligne

Le profil. Un retraité de 68 ans, divorcé, propriétaire de sa résidence principale. Ses revenus nets annuels sont de 50 000 euros. Il dispose de 200 000 euros de patrimoine financier à investir, plus un livret A et un LDD pleins. Il ouvre aussi un PEA doté de 50 000 euros et réalise environ quatre opérations par mois (de 2 500 euros chacune). Il souscrit un contrat d'assurance-vie investi à 50% en unités de compte. Sa carte Visa Premier est à débit immédiat.

BFORBANK

Carte : 0 €/an
Bourse : 240 €/an
Assurance-vie :
1 087 €/an

La banque en ligne du Crédit agricole est imbattable pour la Bourse. En matière d'assurance-vie, assurée par Spirica (filiale du Crédit agricole), les frais de gestion sont de 0,6% des encours sur le fonds en euros et de 0,85% sur les unités de compte. La banque exige 1 600 euros de revenus, ou 1 200 euros à condition d'investir 10 000 euros.

SOURCE : PANORABANQUES

BOURSORAMA BANQUE

Carte : 0 €/an
Bourse : 576 €/an
Assurance-vie :
1 087 €/an

Numéro un en nombre d'usagers, Boursorama Banque n'est pas très adaptée aux clients actifs en Bourse, même si elle propose des frais fixes pour les petits ordres (1,99 euro jusqu'à 500 euros; 0,48% entre 1 000 et 3 500 euros). Elle offre régulièrement des primes pour l'ouverture d'un contrat d'assurance-vie, assuré par Generali.

FORTUNEO

Carte : 0 €/an
Bourse : 240 €/an
Assurance-vie :
1 012 €/an

Il suffit de 100 euros pour ouvrir un contrat d'assurance-vie, assuré par Suravenir (filiale de Crédit mutuel Arkéa). Mais les tarifs sont les plus légers du marché : 0,6% de frais de gestion pour le fonds en euros et 0,75% pour les unités de compte. Pour la Bourse, ils sont les mieux placés du marché (0,2%, comme BforBank).

HELLO BANK!

Carte : 0 €/an
Bourse : 384 €/an
Assurance-vie :
1 245 €/an

La filiale de BNP Paribas présente un défaut majeur : elle propose encore, pour l'assurance-vie, Multipacements 2, contrat de la maison mère assuré chez Cardiff, aux frais d'entrée élevés (4,75% au-dessous de 20 000 euros, 1,5% pendant les promotions). Les ordres de Bourse de 2 500 euros reviennent à 8 euros.

ING DIRECT

Carte : 0 €/an
Bourse : 288 €/an
Assurance-vie :
1 087 €/an

Chez le fondateur du livret d'épargne orange, les frais de gestion annuels de l'assurance-vie sont de 0,6% sur les sommes investies dans le fonds en euros, et de 0,85% pour les supports en unités de compte. Pour des transactions boursières de 2 500 euros, il faut compter 6 euros par ordre.

MONABANQ

Carte : 60 €/an
Bourse : indisponible
Assurance-vie :
1 050 €/an

La filiale du Crédit mutuel est la seule à facturer la carte Visa Premier. Les frais de son contrat d'assurance-vie sont très compétitifs, mais elle ne propose pas de courtage boursier. A ce titre, elle n'est pas recommandée pour les profils très « actions », mais reste adaptée pour les seniors qui ne sont investis sur les marchés que par le biais de l'assurance-vie.